

Procès-verbal du Conseil d'école du 2^{ème} trimestre (13/02/2025) du RPI Pérignat-Es-Allier et Saint-Bonnet

PARTICIPANTS présents		Excusés
Président du conseil	Mme Bayon	
Représentants des municipalités	M. Buche, Mme Grenouilloux M. Decombe, Mme Bonhomme	
Représentants des parents d'élèves	Mmes Schwaller, Coste, (école maternelle) Mmes Barlier, Schimel, Mr Montavy (école élémentaire)	Mr Gautreau Mme De Rycke
Equipe éducative	Mr Darfeuille, Mme Oustinoff Mme Bayon, M. Fungenzi, Mme Maillard, M. Laurent, M. Roudier	
DDEN	M. Pays	
Mme l'Inspectrice		Mme Romeuf

Secrétaire de séance : Mme Oustinoff

Rythmes scolaires

Une réunion sur les rythmes scolaires s'est tenue le vendredi 07/02 à l'initiative des municipalités, dans le cadre du PEDT. Etaient présents les représentants des municipalités, des enseignants, des parents d'élèves élus et du Centre de Loisirs.

Bilan de la réunion : Monsieur le Maire de Pérignat, après avoir déploré l'absence de recommandation nationale claire à ce sujet, indique que les 4 jours et demi seront maintenus à la rentrée en raison de la tenue prochaine des élections municipales en 2026, les municipalités ne souhaitant pas s'engager pour la prochaine équipe municipale. Puis il a donné la parole aux enseignants présents, qui ont renouvelé leur demande d'un retour à la semaine de 4 jours. 100% des enseignants du RPI y sont favorables. Chacun d'entre eux a ainsi pu s'exprimer sur sa conviction profonde, et s'appuyer sur son quotidien et son professionnalisme pour motiver son choix.

Les parents élus se sont également exprimés et ont posé leurs questions.

Le centre de Loisirs a présenté un tableau comparatif des différentes aides reçues par les municipalités selon l'organisation choisie.

De leur côté, les municipalités ne sont pas convaincues par les différentes interventions.

Elles proposent d'organiser, à la rentrée prochaine, des temps de travail sur les rythmes, destinés aux parents, pour alimenter leur réflexion.

Les représentants des parents d'élèves vont quand même proposer un sondage pour avoir à l'instant T une photographie de l'opinion des parents des 2 écoles sur les rythmes.

Monsieur le Maire indique que les rythmes seront revus à la rentrée 2026, en fonction des résultats des sondages.

Le DDEN comprend la demande des enseignants qui sont unanimes et estime qu'il faut les écouter car ils sont des professionnels au contact des enfants au quotidien. Il doute que les réunions fassent avancer les choses. Il pense que les parents ont tout en main pour voter.

Les parents ne sont pas favorables à l'organisation de multiples réunions d'information au sujet des rythmes et propose qu'une seule réunion soit organisée avec restitution à l'ensemble des familles.

Rentrée 2025-2026

Ecole Guillaume Cizeron :

Effectifs très légèrement en hausse : PS 15 MS 13 GS 15 soit 43 élèves.

Ecole du Pré de l'eau :

Effectifs stables : 87 élèves prévus (15 CP / 14 CE1 / 25 CE2 / 14 CM1 / 19 CM2)
(dans 3 ans, le groupe de 25 élèves va quitter l'école, et s'il n'y a pas de nouveaux arrivants, une classe risque de fermer à Pérignat)

Activités éducatives et manifestations

Ecole Guillaume Cizeron

- **Noël** : les élèves ont assisté à une représentation de la pièce l'Inspecteur Toutou. Une occasion pour eux de voir défiler différents personnages de contes traditionnels, en rapport avec le projet d'école du RPI. Le spectacle (500€) a été financée par la Coopérative scolaire. Le lendemain, le Père Noël est passé dans chaque classe pour offrir des jeux divers financés par la coopérative. Remerciements à la Municipalité pour la mise à disposition du Père Noël. Enfin, le dernier jour, un grand goûter a rassemblé tous les enfants sous un préau entièrement décoré et une boum s'en est suivie pour fêter l'arrivée de vacances bien méritées.
- **Court-Métrage** : les élèves et les enseignants se sont rendus au festival international du Court Métrage à Clermont Ferrand le 27 janvier où ils ont assisté à la projection de plusieurs petits films qu'ils ont bien appréciés. Les entrées (123 euros) et le bus (280 euros) ont été entièrement financés par la Coopérative.

RPI

- **Projet Restos du cœur** : comme chaque année, une collecte au profit des Restos du Cœur est organisée. Les tracts ont été distribués dans les boîtes aux lettres le vendredi 7 février. La collecte aura lieu le vendredi 14 février en porte à porte à Saint Bonnet. Au niveau de l'élémentaire, la collecte aura lieu du 12 au 20 février. Le camion des Restos sera présent le vendredi 21 février pour récupérer cette collecte. Plus que jamais : « On compte sur vous !!! » comme disait Coluche

Ecole du Pré de l'eau

Pour toute l'école :

- **Noël** : un goûter de Noël a été offert aux enfants le vendredi 20 décembre. Remerciement à M. et Mme Vassal, les gérants de l'Intermarché de Pont du château qui ont offert cette année encore les viennoiseries aux enfants. Les papillotes et les clémentines ont été achetées par la coopération scolaire.

Classe de CP/CE1 :

Court-métrage : vendredi 31/01 au matin, la classe de CP/CE1 s'est rendue à Clermont en bus pour assister à une projection de courts métrages. La sortie a été financée par la coopérative scolaire (entrées 66€ et bus 130€).

Les élèves de CP/CE1 :

Fin du cycle piscine le lundi 27/01. Pour rappel, les entrées sont financées par la mairie et le bus par Billom Communauté. Très bon accueil du personnel de la piscine. Les élèves timorés n'ont pas la possibilité de devenir nageur : le cycle piscine n'est pas suffisant pour apprendre à nager.

L'équipe éducative remercie tous les parents qui se rendent disponibles pour accompagner les différentes activités ou sorties. Sans eux aucune sortie ne serait possible.

Les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 :

- **Projets fables animalières et marionnettes** : les élèves ont commencé par travailler sur les fables animalières. Puis les 15, 16 et 17 janvier, les élèves de ces 2 classes, partagés en 3 groupes CE1, CE2 et CM1, ont bénéficié de 8 heures d'ateliers de manipulation de marionnettes par des marionnettistes professionnelles de la Compagnie Arnica. Une restitution a été organisée le vendredi 17 janvier à la salle polyvalente et s'est terminée par un goûter pour les enfants. Les élèves ont ainsi pu montrer ce qu'ils avaient appris. Ce projet a été financé par la région Auvergne-Rhône-Alpes et le département du Puy de Dôme et proposé par le réseau culturel de Billom Communauté par l'intermédiaire de Chloé Taris à qui nous souhaitions rendre hommage. Ce projet s'est clôturé par une visite des 2 classes à la MARPA, le vendredi 24 et le mardi 28 janvier : les élèves y ont joué des fables animalières et lu des livres. Les

résidents de la MARPA ont également lu des fables. En bref, un magnifique projet culturel et intergénérationnel !

Tous les élèves de l'école ont pu assister à une représentation du spectacle « Terrier » de la Cie Arnica, soit le jeudi après-midi, soit le vendredi matin.

Merci à la mairie pour avoir mis à disposition la salle polyvalente ces deux jours-là.

Classe des CM1/CM2 :

- **Ecole dans le petit bois** : financement obtenu de 5 000€ pour 2 ans : 177,65€ de financement participatif via la Trousse à projets et 5 000€ de l'Office français de la Biodiversité. Un animateur nature, Vincent Amaridon, viendra porter le projet avec Mme Maillard. Ce projet vise à délocaliser les activités de classe dans la nature, sur 2 années scolaires. Les élèves ont écrit des lettres de remerciements aux différents acteurs.
- **Participation au prix Non au Harcèlement** : suite à la journée non au harcèlement, les élèves ont réalisé des affiches pour la prévention contre le harcèlement. Ils ont travaillé sur le slogan, puis sur des situations liées au slogan et enfin ont fait la scénographie. Un vote a été organisé pour choisir entre les 5 affiches créées par la classe. L'affiche choisie a été envoyée pour participer au prix. La phase académique se déroule du 3/02 au 07/03, la phase nationale du 10/03 au 04/04 et la publication des résultats entre le 12 et 25 mai.

Sécurité / travaux

1. Sécurité

Des exercices de PPMS (plan particulier de mise en sécurité) ont été réalisés dans les 2 écoles.

- **Ecole Guillaume Cizeron** : premier exercice réalisé le mardi 11 février. Un second aura lieu avant le 21 février.
- **Ecole du Pré de l'eau** : deux exercices ont été réalisés les 03 et 12 février (mise à l'abri et évacuation de l'école).

Il est indispensable que les municipalités préparent en collaboration avec les directeurs d'école la mise en œuvre des nouveaux PPMS.

Des solutions pour les différentes alertes doivent être trouvées (mise à disposition de locaux pour la maternelle si évacuation, obligation d'avoir quotidiennement des gâteaux et de l'eau si confinement...)

2. Aménagements et travaux réalisés

Ecole Guillaume Cizeron

Le jardin a été retourné par Sylvain.

A la demande des enseignants, une des poubelles noires servant de récupérateurs d'eau a été enlevée. Elle favorisait la multiplication des moustiques. De plus, au retour de week-end, elle servait de poubelle pour certains, nombreuses canettes et bouteilles retrouvées.

Remerciements à la mairie et à Sylvain pour tous ces travaux réalisés et pour son écoute pour les projets à venir.

Les parents proposent une journée participative pour aménager, rénover le jardin, nettoyer l'environnement. En septembre, possibilité de fournir des gants, tee-shirts... par « Leclerc ».

Ecole du Pré de l'eau

Entretien régulier et réparations effectuées : néons changés, massicot réparé, réparation des tuyaux dans les toilettes du préau suite au gel...

Remerciements à la mairie et aux employés municipaux pour leur réactivité.

3. Demandes

Ecole Guillaume Cizeron

- Problème de réglage de chauffage le mercredi matin à la salle polyvalente : 11 degrés jusqu'à 10h45... Sylvain est venu constater. Le maire indique qu'il s'agit d'un problème de programmation du chauffage. Le thermostat va être programmé pour chauffer la salle le mercredi matin.
- Enlever la deuxième poubelle récupérateur d'eau pour les mêmes raisons que précédemment énoncé.
- Ne pas être dérangé en classe par des personnes extérieures à l'école (élue de Mezel) pour des problèmes ne concernant pas l'école. Il est nécessaire de rappeler que les écoles sont en alerte attentat.

Monsieur le Maire annonce que le couloir va être repeint.

Ecole du Pré de l'eau

- Remettre les voiles d'ombrage à l'arrière du bâtiment C au moment des vacances de printemps.
- Réglage des vidéos projecteurs qui a été demandé.

Séance close à 20h15.

Signature du président
Virginie Bayon

Signature de la secrétaire
Martine Oustinoff